

c'est la liberté de vous entr'ouvrir les perspectives immortelles, si douces après les maux de cette vie : c'est la liberté de vous aimer et de vous sauver, de souffrir et de mourir pour vous. Voilà, ô sociétés modernes, ce que vous réclame l'Eglise.

—Les meilleurs esprits ont toujours proclamé que la politique anticléricale était en réalité une politique antifranaise. Et c'est pour les gens non prévenus, l'évidence même. Ainsi la persécution des religieux ne peut que nuire au prestige de la France en Orient et l'agitation anticatholique empêche le pays de jouer dans la politique universelle le rôle auquel il a droit.

M. Austin Chamberlain, fils du fameux homme d'état, vient de proclamer dans une lettre privée livrée à la publicité par le *Jura*, un journal suisse, que le gouvernement anglais compte précisément sur cette campagne pour immobiliser la France dans les circonstances actuelles. Nous en extrayons ces passages significatifs :

Pour ce qui est de la France, outre les assurances du gouvernement, nous sommes garantis de toutes représailles de Fachoda par les événements intérieurs qui vont s'y succéder. Si nous ne pouvons guère compter sur l'affaire Dreyfus, qui est usée (*worn out* dans le texte) : si le procès de la Haute Cour ne semble pas créer une sensation suffisante pour absorber entièrement l'attention de la nation, nous savons que, dans la rentrée du Parlement de Paris, le gouvernement introduira, avec l'appui de la majorité, différents *bills* contre les catholiques qui, par leur violence, pourront plonger la France dans un état de surexcitation extrême.

Nous savons qu'on est décidé à l'évacuation de plusieurs des plus importants des Ordres de religieux, et que rien que cela suffira pour nous mettre à l'abri de ce côté-là.

—Le gouvernement est toujours d'avis que l'anticléricisme n'est pas un article d'exportation. Le télégraphe nous apprend que, sur la demande de M. Delcassé, la Chambre, par un vote de 349 contre 202, a refusé d'accepter la suggestion de la Commission du Budget qui proposait la suppression de l'ambassade française près le Vatican. M. Delcassé semble avoir à cette occasion affirmé comme l'an dernier que la France étant une nation catholique, il lui faut entretenir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il est malheureux que l'on n'agisse pas d'après ce principe, en matière de politique intérieure.

Ce désaccord si extraordinaire entre la politique intérieure et la politique extérieure du gouvernement français n'est pas nouveau. Il y a cent ans, au moment où les manifestations du culte catholique étaient interdites en France sous peine de mort, le Comité de Salut public ordonnait à ses représentants en Orient d'assister à tous les offices religieux.